

VAL TERBI

COMMUNE MIXTE DE

Info

ÉDITO



Christophe Fleury

Conseiller communal en charge
de l'urbanisme

Le Conseil communal tient à remercier les électrices et électeurs pour l'adoption de la révision du plan d'aménagement local de notre commune. C'est une étape importante pour notre communauté et les Autorités communales sont reconnaissantes pour la confiance que vous leur avez accordée en validant ce plan d'aménagement local qui permettra de guider le développement de notre commune de manière cohérente et durable durant les 15 prochaines années.

Nous avons été sensibles à votre participation active ainsi qu'à vos remarques constructives tout au long de ce processus qui a débuté en 2017 par une séance d'information à la population. Vos avis ont été

Cap sur 2040

précieux pour affiner et améliorer ce plan, dans le but de répondre au mieux aux besoins et aux attentes de la population.

Nous sommes convaincus que ce plan d'aménagement local sera un outil essentiel pour assurer un développement harmonieux de notre commune, en préservant notre cadre de vie tout en favorisant notre dynamisme économique. Nous sommes prêts à mettre en œuvre les actions prévues dans ce plan, dans le respect de l'intérêt général et des aspirations de chacun en fixant les règles et les orientations en matière d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, de transports et d'équipement publics.

Cette révision du plan d'aménagement local a été élaborée en concertation avec les habitants, les associations, les entreprises et les différents acteurs du territoire. Elle vise à répondre aux besoins actuels et futurs de la commune tout en préservant son identité et son cadre de vie.

Nous pouvons donc nous réjouir de cette décision qui permettra à notre commune

de se développer de manière harmonieuse et durable pour les années à venir. Merci à tous les électeurs et électrices qui ont pris part à ce vote et qui ont ainsi contribué à l'avenir de notre commune.

Le dossier est maintenant transmis à l'Autorité cantonale qui doit valider formellement le document afin que les Autorités communales puissent mettre en œuvre les mesures décidées.

Bel été à toutes et à tous

PUBLICITÉ



Volg Vicques

Volg offre tout ce dont vous avez besoin au quotidien.

Lu – ve 6.00 – 18.30

Sa 6.00 – 17.00

Route Principale 40

2824 Vicques 032 435 12 82

Adoptez de bonnes pratiques lors de vos promenades en pleine nature

Nous avons la chance de vivre dans une région entourée de magnifiques paysages naturels, mais il est essentiel que nous respections et préservions ces espaces lors de nos promenades. Pour garantir que chacun puisse profiter de la nature de manière responsable, voici quelques règles simples à suivre :

- **NE LAISSEZ AUCUN DÉCHET :** lors de vos promenades, assurez-vous de rapporter tous vos déchets. Laisser les lieux aussi propres que vous les avez trouvés permet de préserver la beauté naturelle pour tous.
- **RAMASSEZ LES DÉJECTIONS DES CHIENS :** si vous promenez votre chien, soyez responsable et ramassez ses déjections. Utilisez des sacs spéciaux et déposez les déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Cela permet de maintenir nos sentiers, nos forêts et nos parcs propres pour tous les usagers.
- **RESPECTEZ LA VIE SAUVAGE :** observez la faune et la flore avec respect. Ne dérangez pas les animaux sauvages et ne cueillez pas de plantes sauvages, car cela peut perturber l'équilibre naturel de l'écosystème.
- **RESPECTEZ LES CULTURES :** les plantes en croissance peuvent être endommagées par le passage des personnes.

C'est la raison pour laquelle, il est interdit de traverser les finages du 15 avril au 15 octobre. Les agriculteurs consacrent beaucoup de temps et d'efforts à cultiver leurs terres. En évitant de traverser les cultures, nous montrons notre respect envers leur travail

- **ÉTEIGNEZ LES FEUX CORRECTEMENT :** si vous faites un feu pour un pique-nique, assurez-vous de le faire dans des endroits autorisés et éteignez-le complètement avant de quitter les lieux.
- **SOYEZ COURTOIS ENVERS LES AUTRES :** partagez les sentiers et les aires de loisirs avec courtoisie envers les autres promeneurs, cyclistes et usagers. Respectez leur espace et leur tranquillité.
- **REFERMEZ LES ENCLOS :** si vous traversez des enclos, pensez à bien refermer les portails derrière vous pour éviter que les animaux ne s'échappent.

En suivant ces simples règles, nous pouvons tous contribuer à préserver nos espaces naturels pour les générations futures. Merci d'être un promeneur responsable et de faire votre part pour protéger notre environnement. Profitons ensemble de la nature tout en la préservant !

PUBLICITÉ

LE SAVOIR-FAIRE LOCAL

BUCHWALDER
SARL
CHAUFFAGE-SANITAIRE
VICQUES - DELEMONT

Clos du Chésal 4 - 2824 Vicques - Tél. 032 435 66 88 - www.buchwalder-sarl.ch

Une équipe engagée pour le confort et la sécurité de nos bâtiments publics

Nous sommes ravis de vous présenter l'équipe dévouée de conciergerie et de maintenance qui prend soin de nos précieux bâtiments publics, des écoles aux halles de gymnastique, en passant par la Maison de l'enfance. Leur mission principale: garantir le confort, la propreté et la sécurité de tous nos espaces communautaires.

Chaque jour, ces professionnels travaillent pour répondre aux besoins des usagers. Que ce soit des réparations urgentes, le maintien de la propreté ou des ajustements pour améliorer l'expérience des utilisateurs, rien n'est laissé au hasard. Leur dévouement et leur attention aux détails sont essentiels pour

assurer des environnements de qualité dans nos infrastructures publiques.

Nous sommes également ravis d'accueillir notre nouveau responsable Monsieur Jacques Lachat, qui nous a rejoint le 1^{er} juin. Avec son expérience et sa passion pour l'artisanat, nous sommes confiants que sous sa direction, notre équipe continuera à fournir des prestations de qualité.

Ensemble, nous nous efforçons de maintenir nos bâtiments publics à leur meilleur niveau, offrant ainsi un cadre propice à l'apprentissage, aux rencontres communautaires et à l'épanouissement de tous.



*L'équipe de conciergerie:
de gauche à droite:
Anne Kottelat, Loïs Musumeci,
Emine Kamberov, Marie-Noëlle Möri,
Isabelle Faivre, Christelle Charmilot
et Jacques Lachat.*

Vente de deux immeubles locatifs communaux

La Commune met en vente ses deux immeubles locatifs situés au Grand-Clos 35C à Vermes et à la Rue des Oeuches 6 à Corban. Ces deux bâtiments offrent des opportunités de développement ou d'investissements. Les caractéristiques de chaque propriété sont détaillées dans un dossier de vente, disponible sur le site internet de la commune à l'adresse www.val-terbi.ch

Toute personne intéressée est invitée à soumettre son offre conformément aux conditions stipulées dans le dossier de vente. Une visite peut être organisée sur demande.



Les Oeuches, Corban
Immeuble d'habitation
composé de 2 appartements

Prix de vente minimal: 540 000.-



Grand Clos 35C, Vermes
Immeuble d'habitation
de 2 appartements

Prix de vente minimal: 380 000.-

Bilan démographique 2023

Évolution et composition de la population de la Commune

A la fin de l'année 2023, la Commune affichait une population totale de 3272 habitants, répartis entre 1642 femmes et 1630 hommes. Notre communauté était majoritairement constituée de citoyens suisses, avec 3060 résidents de nationalité suisse, représentant 93,52 % de la population communale.

L'année écoulée a été marquée par les mouvements démographiques suivants: 131 nouveaux arrivants ont intégré la commune et nous avons enregistré 31 naissances. Parallèlement, 154 départs ont été enregistrés, accompagnés de 26 décès.

En analysant la structure par âge, on observe que 532 personnes (16,56 %) ont moins de 20 ans, tandis que 676 personnes (20,66 %) sont âgées de 65 ans ou plus.

En ce qui concerne la répartition au sein des localités constituant la Commune, Vermes comptait 360 habitants au 31 décembre 2023, Montsevelier 481 habitants, Corban 504 et Vicques 1927.

La Bourgeoisie de Vicques participe à la Journée Nationale des Bourgeoisies



Le 14 septembre prochain aura lieu la Journée Nationale des Bourgeoisies. A cette occasion, la Bourgeoisie de Vicques installera un banc à la lisière de la forêt à proximité de la cabane forestière du Pré Godat à Vicques fabriqué avec du bois issu de la forêt vicquoise dans le but de valoriser le patrimoine bourgeois.

Elle a également créé un panneau de présentation de la Bourgeoisie de Vicques qui sera installé à côté de la cabane forestière du Pré Godat.

Le 14 septembre prochain, la population est cordialement invitée dès 11h à la cabane forestière du Pré Godat pour l'inauguration de ce panneau de présentation et de ce nouveau banc.

L'apéritif sera offert par la Bourgeoisie de Vicques. Il est conseillé de se rendre à pied au lieu de rendez-vous.

Fermeture de l'administration communale

Pendant la période estivale, l'administration communale sera fermée

depuis le lundi 15 juillet jusqu'au vendredi 5 août inclus.

En cas d'urgence, un répondeur téléphonique vous renseignera sur la procédure à suivre.

PUBLICITÉ



Bertrand CHÉTELAT

Chauffage-sanitaire
Montsevelier

**Chauffage toute énergie
Installation sanitaire
Détartrage chauffe-eau
Entretien**

Tél. 032 438 80 27 - Natel 079 607 21 90 - bertrand.sarl@bluewin.ch

À votre service depuis plus de 25 ans



**Des légumes bio
cultivés avec amour
au Jura**

al Terbio Sarl
Lucien Fleury et Névine Meneau

- ABONNEMENTS PANIERS DE LÉGUMES
- MARCHÉ À COURROUX (samedi 10h à 12h)
- MARCHÉ À MOUTIER (vendredi 16h à 19h30)

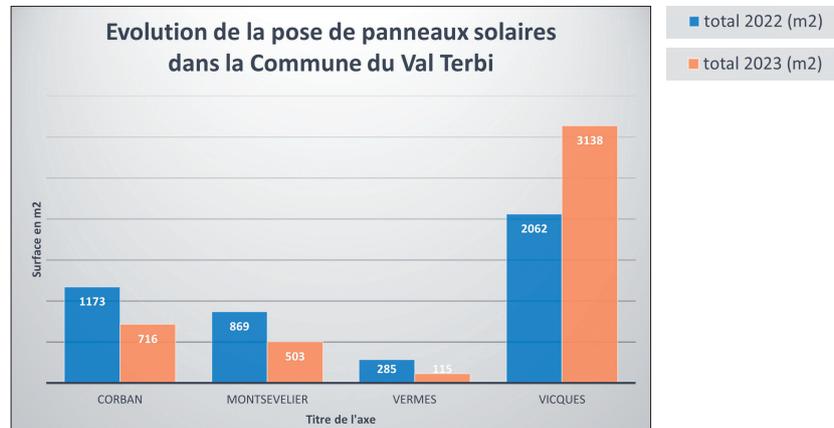
www.valterbio.ch ou 079 884 09 84

L'ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE VAL TERBI: Un pas vers un avenir énergétique durable

Dans un monde confronté aux défis du changement climatique et de la dépendance aux énergies fossiles, la transition vers des sources d'énergie renouvelables est devenue impérative. Dans cette optique, notre Commune de Val Terbi, a entrepris des initiatives significatives pour promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire. Ces efforts visent à réduire l'empreinte carbone tout en favorisant la durabilité environnementale et économique.

Au cours des deux dernières années, la pose de panneaux solaires dans les différentes localités de Val Terbi a connu une évolution notable, témoignant de l'engagement croissant envers les énergies renouvelables. Les chiffres révèlent une tendance à la hausse, reflétant une prise de conscience accrue des avantages de l'énergie solaire.

Cette évolution démontre l'engagement des habitants et des autorités locales en faveur d'un avenir durable. Les initiatives visant à encourager l'instal-



lation de panneaux solaires, telles que les incitations financières et les campagnes de sensibilisation, ont joué un rôle crucial dans cette transformation. Elles ont permis de surmonter les obstacles initiaux et ont encouragé une adoption plus large de l'énergie solaire au sein des communautés de Val Terbi.

Même s'il reste encore beaucoup à faire pour maximiser le potentiel de l'énergie solaire et réaliser pleinement les avantages des énergies renouvelables, les progrès réalisés jusqu'à présent sont déjà un pas dans la bonne direction et vers un avenir énergétique plus propre et plus résilient.

Nombre d'installations solaires recensées au début 2022

: 163

Nouvelles installations en 2022

: + 68 (4388 m²)

Nouvelles installations en 2023

: + 51 (4472 m²)

PUBLICITÉ

JEAN-MICHEL
BRON PAYSAGISTE
2828 MONTSEVELIER – TÉL. 032 438 84 93

GOBATECH
BUREAU D'ÉTUDES
CHAUFFAGE / SANITAIRE
& ÉNERGIES

En Geneveret 11 • 2824 Vicques • +41 79 349 58 50
info@gobatech.ch • www.gobatech.ch

- DEMANDES DE SUBVENTIONS
- DEMANDES DE PERMIS
- CALCUL DES COÛTS
- PLANIFICATION
- CONSEILS

CECB

Halte à l'empierrement des espaces verts

Dans un monde où le changement climatique est devenu une réalité palpable et alarmante, chaque action compte. En effet, chaque décision que nous prenons, même en apparence anodine, peut avoir un impact significatif sur notre environnement. C'est pourquoi il est important d'examiner de près nos choix en matière d'aménagement urbain, en particulier en ce qui concerne nos espaces verts.

Recouvrir son jardin de dalles ou aménager ses alentours avec des jardins de pierre est une tendance à la hausse en Suisse. Ces jardins de pierre, souvent perçus comme pratiques et esthétiques, cachent en réalité un impact négatif majeur sur le climat et la biodiversité.

Pourquoi les jardins de pierre nuisent au climat ?

Premièrement, les surfaces minérales, telles que le béton ou le pavé, absorbent la chaleur du soleil, contribuant ainsi à l'effet d'îlot de chaleur urbain. Ces îlots de chaleur peuvent faire grimper les températures locales, rendant les zones environnantes plus chaudes et moins agréables à vivre, surtout pendant les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses.

Deuxièmement, les jardins de pierre réduisent la capacité du sol à absorber l'eau de pluie. Au lieu d'être absorbée et filtrée par le sol, l'eau de pluie ruisselle sur les surfaces imperméables, entraînant des problèmes de ruissellement.

Enfin, l'empierrement des espaces verts réduit la biodiversité en éliminant les habitats naturels des plantes, des insectes et des petits animaux.



Privilégier les alternatives écologiques

Heureusement, il existe des alternatives plus durables et respectueuses de l'environnement pour nos espaces verts. Les solutions telles que les toits verts et les aménagements paysagers écologiques offrent une multitude d'avantages.

Les espaces verts naturels favorisent la biodiversité en fournissant des habitats pour les plantes indigènes, les insectes pollinisateurs et les petits animaux. De plus, ils contribuent à réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain en absorbant la chaleur et en fournissant de l'ombre.

En outre, les aménagements paysagers écologiques, tels que l'utilisation de plantes indigènes, de matériaux perméables et de pratiques de gestion des eaux pluviales, permettent de minimiser les problèmes de ruissellement tout en préservant la beauté naturelle de nos espaces verts.

En optant pour des solutions écologiques et durables, nous pouvons non seulement atténuer les effets du changement climatique, mais aussi créer des environnements urbains plus sains, et plus agréables pour tous. C'est en travaillant ensemble que nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre planète et les générations à venir.

Un guide pour aménager son jardin

Ce document soutenu par la Confédération contient seize fiches explicatives pour l'aménagement des surfaces extérieures.

<https://www.hesge.ch/hepia/sites/default/files//actualite/documents/guide-amenag-ext-fiches-pdf-fr.pdf>

Fermeture d'été du Tritout

Durant la période estivale, votre déchèterie sera fermée du **22 juillet au 3 août 2024 inclus. Réouverture le mercredi 7 août selon l'horaire habituel.**

Afin de permettre aux citoyens d'évacuer le gazon durant la période de fermeture, le site sera ouvert exceptionnellement

le mercredi 31 juillet de 14 h à 16 h.

Seuls les déchets provenant de la tonte des espaces verts pourront être apportés à cette occasion. Tout autre dépôt de déchets sera interdit.

Attention : le dépôt de déchets verts en forêt est strictement interdit !

Heureuse retraite Marie-Claude

C'est avec une profonde gratitude et un mélange d'émotions que nous prenons le temps d'exprimer nos plus sincères remerciements à Marie-Claude Charmillot de Vicques pour ses 16 années de service dévoué en tant que patrouilleuse scolaire à Vicques.

Depuis la rentrée scolaire 2008-2009, sa présence quotidienne aux abords de l'école a été bien plus qu'une simple mission de faire traverser la route à nos enfants. Elle a su faire preuve, au cours de ces nombreuses années, de vigilance, de bienveillance et de patience en veillant non seulement à la sécurité de nos enfants mais également à leur bien-être.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour ce nouveau chapitre de votre vie que vous vous apprêtez à entamer.

Ouverture d'une Unité d'Accueil Pour Écoliers à Corban

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine d'une Unité d'Accueil Pour Écoliers (UAPE) à Corban. Dès la rentrée d'août, vos enfants pourront bénéficier de ce nouveau service dans les locaux du complexe scolaire de Corban.



L'UAPE pour le haut Val Terbi a été créée pour offrir un environnement sécurisé et adapté aux besoins des écoliers en dehors des heures de classe. Les enfants pourront y trouver des activités éducatives et ludiques, encadrées par une équipe qualifiée et dévouée.

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes. Si vous souhaitez inscrire votre enfant ou obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 032 435 11 66.

Nous nous réjouissons d'accueillir vos enfants et de contribuer à leur épanouissement dans un cadre bienveillant et stimulant.

PUBLICITÉ



Espace
Scheulte

« Un paradis pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées »



Gérard Voisard, gérant | Rue de l'Indépendance 4 | 2824 Vicques | +41 32 435 72 80 | info@espace-scheulte.ch | www.espace-scheulte.ch



La Commune introduit des zones 30 km/h dans les villages de Corban, Montsevelier, Vermes et Vicques

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, la Commune a décidé d'instaurer des zones 30 km/h dans les villages de Corban, Montsevelier, Vermes et Vicques. Ce projet visant à réduire les vitesses et à augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes sur les rues communales, est actuellement en phase de consultation publique.

Les plans de signalisation et de marquages, faisant partie intégrante de la publication, sont disponibles pour

consultation au secrétariat communal. Les éventuelles oppositions contre l'introduction de cette limitation de vitesse sont à adresser à l'administration communale, Chemin de la Pale 2, 2824 Vicques jusqu'au 15 juillet pour les villages de Corban, Montsevelier et Vicques.

Pour le village de Vermes, la zone 30 km/h inclut la route cantonale. La publication sera gérée par le Service cantonal des infrastructures.



PUBLICITÉ

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen
du Val-Terbi

Ce qui nous différencie:
le soutien à notre région.

A gagner :

**3 x 2 entrées pour le Chant du Gros
les 5, 6 et 7 septembre 2024.**

**Venez nous rendre visite à nos guichets de
Courroux ou Vicques pour remplir le coupon et
participer à notre tirage au sort !**

Retrouvez les modalités du concours sur notre site :
www.raiffeisen.ch/val-terbi/concours



PURINAGE:

Une solution écologique pour une agriculture durable

Nous souhaitons attirer votre attention sur une pratique essentielle à nos agriculteurs locaux: le purinage. Cette pratique, utilisée par nos agriculteurs pour fertiliser leurs terres, peut parfois entraîner des désagréments olfactifs ou visuels pour certains d'entre nous.

Les agriculteurs purinent pour plusieurs raisons fondamentales:

1. Enrichissement du sol:

Le purin est une source naturelle d'éléments nutritifs, tels que l'azote, le phosphore et le potassium, indispensables à la croissance des cultures. En l'appliquant sur les terres agricoles, les agriculteurs contribuent à enrichir le sol et à favoriser la santé des plantes. Cette pratique doit être effectuée au moment idéal qui est: pendant la période de croissance active des plantes, avant une phase de croissance intensive, par temps sec et de préférence avant le labour ou le binage.

2. Recyclage des déchets organiques:

Le purin est souvent produit à partir de déchets organiques, tels que le fumier ou le lisier. En utilisant ces ressources, les agriculteurs participent activement au recyclage et à la valorisation des déchets agricoles, réduisant ainsi leur empreinte environnementale.

3. Réduction de l'utilisation d'engrais chimiques:

En optant pour le purin, les agriculteurs peuvent réduire leur dépendance aux engrais chimiques, qui peuvent avoir des impacts néfastes sur l'environnement et la santé humaine. Le purin représente donc une alternative plus respectueuse de l'environnement.

Il est essentiel de reconnaître le travail acharné des agriculteurs, qui ne font pas cela dans le but de causer des désagréments aux riverains des

champs, et de soutenir leurs pratiques agricoles durables. En respectant leur travail et en comprenant les raisons pour lesquelles ils purinent, nous contribuons à préserver notre environnement et à garantir une alimentation saine et de qualité pour tous.

Nous rappelons également à nos agriculteurs l'importance de respecter les horaires appropriés afin de minimiser les désagréments pour les riverains. L'épandage du purin, fumier ou lisier est interdit tous les jours entre 12 et 13 heures, ainsi que le dimanche et les jours fériés. En outre, il est interdit d'épandre du purin à moins de 50m de toute habitation, à moins d'être équipé d'un épandeur à tuyaux souples.

En faisant preuve de compréhension mutuelle, nous pouvons trouver un équilibre qui profite à tous.

PUBLICITÉ

Nos envies, notre savoir-faire.

agencements • cuisines • fenêtres • usinage CNC • cloisons • rénovation

MENUISERIE
VOISARD.CH Sàrl

Route Principale 27 2824 Vicques 079 379 62 53 info@menuiserievoisard.ch

AIDE SUISSE À LA MONTAGNE: soutien crucial pour les zones de Montagne

Avez-vous entendu parler de l'Aide Suisse à la Montagne (ASAM) et de ses opportunités de soutien pour les agriculteurs, les commerçants et les PME situés dans nos régions montagneuses? Fondée en 1943 et certifiée ZEWO depuis 1953, l'ASAM est une organisation dévouée à soutenir le développement économique et social dans les zones de montagne, où les coûts de production peuvent être plus élevés et les défis plus grands.

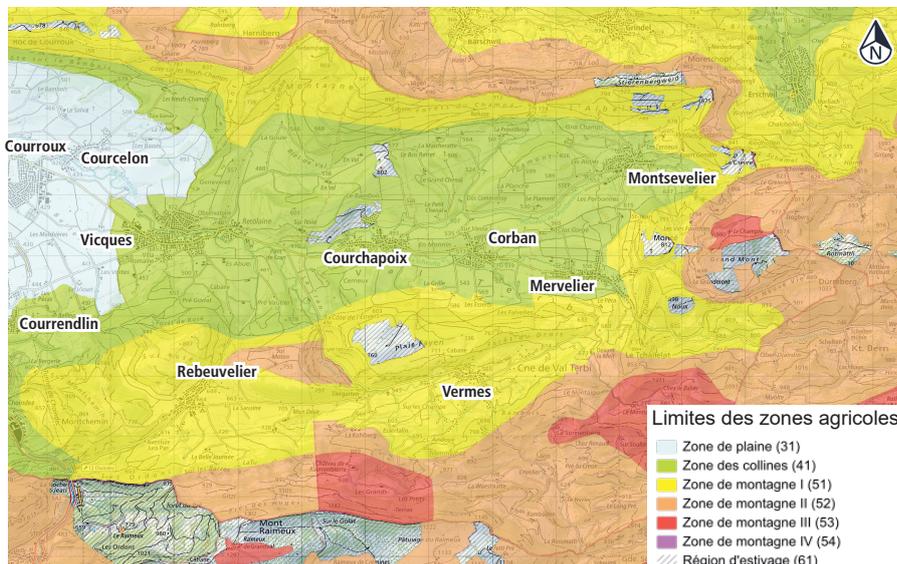
Secteurs Soutenus

L'ASAM intervient dans de nombreux domaines, notamment:

Agriculture **Energie**
Tourisme **Santé**
Arts et métiers **Formation**
Forêts et bois **Aide d'urgence**

Comment l'ASAM peut-elle vous aider ?

L'un des aspects les plus importants de l'ASAM est son engagement à fournir un soutien financier direct et non remboursable aux petites et moyennes entreprises (PME) pour les aider à atteindre l'autonomie et à concrétiser leurs projets. Les coûts de



production plus élevés en montagne peuvent constituer un obstacle, mais l'ASAM est là pour aider.

Processus de Demande

Si vous êtes intéressé par le soutien de l'ASAM, voici les étapes à suivre:

- Vérifier les critères: assurez-vous que votre projet correspond aux critères d'éligibilité.
- Faire une demande: soumettez votre demande en fournissant les détails requis.

- Décision: La commission de l'ASAM évaluera votre demande et prendra une décision.

Financement et Impact

Toutes les aides accordées par l'ASAM sont financées à 100% par des dons et sont à fonds perdus. Aucun prêt n'est accordé, mais des aides financières sont fournies pour aider les personnes qui n'ont pas accès aux fonds nécessaires, sous certaines conditions.

En conclusion, si vous êtes un entrepreneur, un agriculteur, un artisan ou un acteur économique en zone de montagne, n'hésitez pas à explorer les possibilités offertes par l'Aide Suisse à la Montagne. Votre projet pourrait bénéficier d'un soutien crucial pour prospérer.

Pour plus d'informations et pour soumettre une demande, visitez le site web de l'ASAM:

www.aidemontagne.ch

AVIS DE TRAVAUX Côte de Pinchal à Vicques

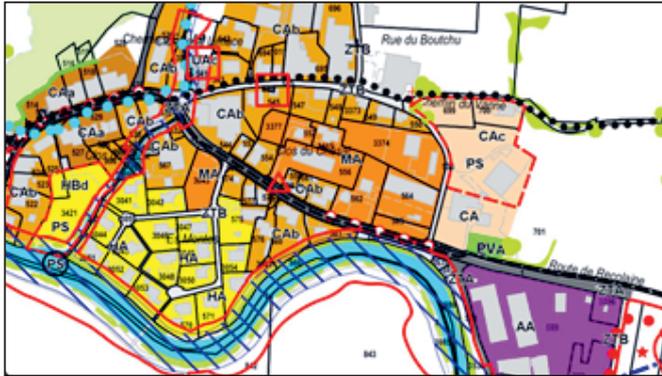
Le chantier de réfection de la Côte de Pinchal sera initié début juillet et se déroulera durant tout l'été. Il concernera la réfection de la chaussée mais également le remplacement des canalisations; il sera mené de concert avec le Syndicat des eaux du Val Terbi qui remplacera les conduites d'eau potable.

Les travaux auront un impact sur le quotidien des riverains mais concerneront aussi toutes les personnes qui voudront se rendre au nord du village. Plusieurs itinéraires de déviation sont prévus. Nous invitons les usagers à se référer à la signalisation mise en place et à suivre les consignes du personnel de chantier.

NOUVELLE ZONE A BÂTIR À VICQUES

Plan spécial Recolaine 27

Les propriétaires des parcelles situées en Recolaine 27 souhaitent développer le secteur et ont engagé les démarches liées à l'élaboration d'un plan spécial.



Le règlement communal sur les constructions précise effectivement qu'un plan spécial est obligatoire afin de régler la construction, la protection et l'organisation de cette portion du territoire communal.

Le plan spécial définit les zones constructibles et les parcelles prévues à cet effet. Les équipements nécessaires sont également répertoriés (chemins d'accès, conduites, etc...).

Le projet retenu prévoit trois secteurs selon le plan ci-contre :

Le secteur I est réservé à l'habitat collectif alors que les secteurs II et III sont prévus pour de l'habitat collectif ou jumelé.

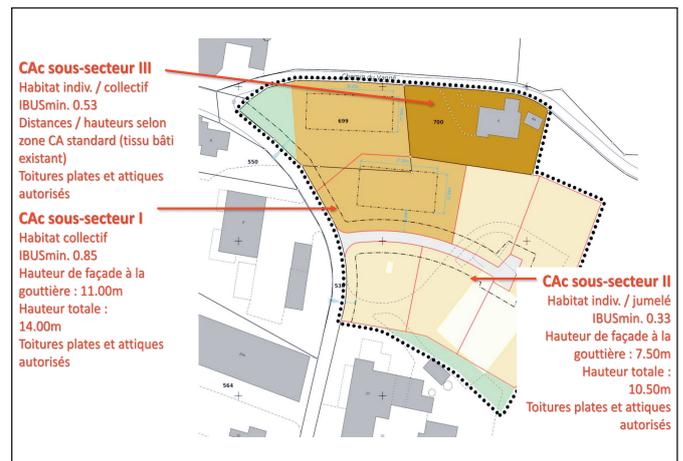
Les riverains directs ont réservé un bon accueil au projet qui sera déposé publiquement prochainement.

Le Conseil communal pourra valider ce plan spécial s'il ne fait pas l'objet d'oppositions.

Une fois validé, le plan spécial permettra le développement de ce nouveau quartier et les futures constructions feront l'objet de permis de construire.

Le Conseil communal se réjouit du développement de ce secteur qui va dans le sens d'une urbanisation compacte vers l'intérieur de la zone à bâtir tel que l'exige la loi sur l'aménagement du territoire.

Ces futures constructions permettront l'accueil de nouveaux habitants au sein de notre commune.



PUBLICITÉ

SANIT
S.A.
BILAT & FILS
CHAUFFAGE - SANITAIRE
VICQUES - COURROUX

Trois règles d'or pour les jours de chaleur

Pour que vous et vos proches traversiez les journées chaudes en toute sérénité ! Les journées chaudes peuvent avoir des conséquences sur la santé. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les jeunes enfants, les nourrissons et les femmes enceintes sont particulièrement à risque.



Soyez prévoyant : informez-vous sur les alertes à la canicule sur MétéoSuisse.



1 Éviter les efforts physiques



Abordez notamment les heures les plus chaudes de la journée avec calme et restez à l'ombre.



Consommez des aliments salés après avoir transpiré.



Couvrez votre peau avec des vêtements et appliquez régulièrement de la crème solaire lorsque vous êtes à l'extérieur.



2 Éviter la chaleur, refroidir le corps



Fermez les fenêtres pendant la journée et évitez le soleil, aérez la nuit et tôt le matin.



Rafrâchissez votre corps en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains.



Portez des vêtements aérés en matières naturelles.



3 Boire beaucoup, manger léger, ajuster les médicaments



Buvez régulièrement (au moins 1,5 litre par jour). Évitez les boissons sucrées et alcoolisées.



Consommez des fruits et des légumes riches en eau. Évitez les aliments gras et difficiles à digérer. Parlez de votre alimentation avec un spécialiste.



Clarifiez le dosage de vos médicaments avec un spécialiste.

Symptômes potentiellement liés à la canicule

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

Intervenir immédiatement !

- Boire beaucoup
- Rafrâchir le corps
- Trouver un endroit frais/ombragé
- S'allonger
- Appeler un médecin ou le 144 !

Corb'enchante à Yvonand

Le 8 mai dernier le chœur Corb'enchante était invité à Yvonand dans le cadre du giron choral de la Menthue qui regroupe 5 sociétés de chant.

Le chœur Harmonie d'Yvonand, organisateur de l'évènement, est dirigé par Raoul Baumann, enfant de Vicques et musicien de notre chorale lors de nos concerts.

Les joutes musicales de l'après-midi ont vu se produire les six sociétés qui ont présenté chacune trois chants différents, jugés et décortiqués par un critique musical, Gonzague Monney.

Si Corb'enchante a littéralement enchanté un nombreux public de connaisseurs, il a aussi su séduire le juge par sa prestation aussi puissante et précise que par la justesse et la musicalité de ses interprétations.

Les félicitations sont adressées aux chanteuses et chanteurs bien sûr,

mais aussi et surtout à son directeur Bertrand Steullet qui ne ménage pas ses efforts tout au long de l'année pour conduire le chœur à ce niveau qualifié d'excellent.

Vous aurez le plaisir d'entendre Corb'enchante lors de leurs prochains concerts qui auront lieu les 7 et 8 décembre 2024 à l'Atrium à Vicques, avant de collaborer en automne 2025 avec l'ensemble Café Café, groupe vocal fondé en 1994 par Pierre Huwiler et dirigé actuellement par Elodie Wulliens.



Raoul Baumann pianiste.



Corb'enchante.

PUBLICITÉ

Cinéma en plein-air

vendredi 9.08

«L'école primaire de Corban de 1960 à 1970»

Archives inédites filmées par Bernard Koller.

Durée : 35 minutes

«Forêts, balades et découvertes...»

Magnifique documentaire sur la bourgeoisie de Corban et ses activités.

Durée : 35 minutes

samedi 10.08

«Un enfant peut faire chanter le monde»

Documentaire passionnant sur l'histoire du chœur d'enfants Les Papillons de Corban.

Durée : 70 minutes

Au verger à Corban

les 9&10 août 2024

Entrée gratuite (prenez votre pliant ou couverture avec vous)

Ouverture du verger dès 17h00 / Début des projections : 21h00

Restauration sur place et débit de boissons (TWINT ET CASH)

Projections maintenues dans la grange en cas de pluie.

Infos : image_in@bluewin.ch



UNIQUE DANS LE VAL TERBI!




LA FEMINA VICQUES RECHERCHE

Dès la rentrée d'août 2024

UNE MONITRICE GYM ENFANTINE
1H À 4H (BINÔME POSSIBLE)

- ➔ TU ES DISPONIBLE LES MERCREDIS APRÈS-MIDIS DE 16H15 À 18H ?
- ➔ TU AIMES JOUER AVEC LES ENFANTS ?
- ➔ TU ES À L'AISE DANS UNE HALLE DE GYMNASTIQUE ?
- ➔ TU VEUX REJOINDRE UNE ÉQUIPE DE MONITRICES DYNAMIQUES ?

CE POSTE EST POUR TOI !

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ CARINE STUDER :
✉ STUDERCM@BLUEWIN.CH
☎ 077/406.44.41



Date de parution
du prochain numéro:
vendredi 4 octobre 2024

Délai remise des textes
au secrétariat communal
(secretariat@val-terbi.ch):

9 septembre 2024

Impressum

Chemin de la Pale 2 / 2824 Vicques

Editeur: Commune de Val Terbi.

Publicité: Syner J SA, à Delémont
contact@syner-j.ch, tél. 032 545 08 08.

Conception et réalisation graphique:
Pressor SA, à Delémont.

Tirage: 1550 exemplaires.



PUBLICITÉ



Félicien Freléchoz

☎ 079 306 42 76

✉ projectpeinturesarl@gmail.com

f Project Peinture Sàrl

Spécialisés dans la peinture pour les secteurs du bâtiment et de l'industrie, nous réalisons les travaux suivants:
Peinture intérieure et extérieure • Pose de crépis de finition • Rénovation de façades • Tapisserie • Giclage au pistolet sur machine industrielle

AGENDA

Date	Manifestation	Lieu
9-11.08	Fête du village	Vicques
17.08	Fête des saisons	Vermes
22.08	Café convivial	Vicques, Centre communal
30.08	Foire du Val Terbi	Vicques, Centre communal
14.09	Tour du VT et Valterbimania	Montsevelier
14.09	Journée cantonale de la randonnée	Vicques
14.09	Journée nationale des bourgeoisies	Vicques
15.09	Tour du Jura cycliste	Montsevelier
19.09	Café convivial	Vicques, Centre communal
20.09	Laura Domenge « Une nuit avec » (stand up)	Vicques, Atrium
21-22.09	Cerfestival	Corban
28.09	Blaise Besinger « Pain surprise » (spectacle)	Vicques, Atrium

PUBLICITÉ

FÊTE DE VICQUES
À la conquête de l'Ouest

9, 10 ET 11 AOÛT 2024

RUÉE VERS L'OR
+ DE CHF 1'000.- À GAGNER GRÂCE À RAIFFEISEN

BARS & RESTAURATIONS
MANÈGES & ANIMATIONS

Le carnet rose

Eden le 15 mars 2024, Famille Mélanie et Dario Raffermati, Vicques

Noâm le 27 mars 2024, Famille Mélanie Kohler, Vicques

Logan le 29 avril, Famille Meryl-Renée et Florent Kamber, Vicques

Bienvenue à ces bébés et sincères félicitations aux heureux parents!



Ils nous ont quittés

Ackermann Marie 1938, Montsevelier, le 16 mars

Rudolf Jeanne Marie 1933, Vicques, le 29 mars

Tschopp Francis 1936, Vicques, le 2 avril

Keller Mathilde, 1932, Montsevelier, le 12 avril

Lovato Régina 1942, Vicques, le 3 mai

Zuber Marie-France 1956, Vicques, le 17 mai

Käslin David 1967, Vermes, le 29 mai



Les jubilaires

Compliments à nos citoyens qui vont prochainement fêter un anniversaire particulier :

Aebin Emil de Vicques, 80 ans le 30 juillet

Hodel Joseph de Corban, 99 ans le 9 août

Bron Thérèse de Montsevelier, 90 ans le 12 août

Petitgirard Jacqueline de Vicques, 80 ans le 16 août

Rottet Simone de Vicques, 80 ans le 19 août

Chaboudez Marie de Vicques, 80 ans le 25 août

Chappuis Madeleine de Vicques, 90 ans le 9 septembre

Eggen Sylvia de Vicques, 80 ans le 11 septembre

Chételat Guy de Montsevelier, 80 ans le 14 septembre

Fleury Jean-Pierre de Vicques, 90 ans le 15 septembre

Schaller Pierre de Vicques, 90 ans le 27 septembre

